



La France et le « sexe des anges ».

Description

Le 29 mai 1453, la ville de Constantinople est assiégée par les turcs. La ville, appelée également la « deuxième Rome », fait office de rempart de la chrétienté face à l'avancée de l'islam.

L'histoire raconte qu'au palais de l'empereur, les prêtres et les gens de la Cour étaient si occupés à discuter de la question théologique du « sexe des anges » que la prise de la ville par les turcs en aurait été facilitée.

L'expression « discussion du sexe des anges » est même devenue synonyme de « querelle byzantine », pour désigner des débats superficiels.

Aujourd'hui, l'Assemblée Nationale française nous donne un bon exemple de ce décalage.

Alors que l'inflation fait rage, que le pouvoir d'achat des salariés et des retraités est remis en question, que le prix de l'énergie flambe, que le chômage risque de sévir compte tenu des « sanctions » stupides infligées à la Russie, l'Assemblée Nationale examine et débat à perdre haleine, des règles de la corrida. Interdire ou ne pas interdire la corrida et se soucier du sort des taureaux condamnés à une mort certaine. Voilà la question.

Nos élus, qui sont censés tracer des perspectives et des schémas pour relancer l'économie, baisser l'endettement faramineux du pays, veiller au bien être des français qui seront privés d'électricité, régler les problèmes qui s'amoncellent, n'ont rien trouvé de mieux que de parler de corrida en nous imposant le spectacle pitoyable d'une autre corrida, animée à l'Assemblée nationale par un certain Aymeric Caron élu LFI, un individu d'une violence intense, dont la haine forcenée s'adresse à tous ceux qui n'adhèrent pas à son idéologie, et qui à force de beuglements et de mugissements a fait de ce débat un flop inaudible dans l'arène du Muppets Show français.

1453- 2022 : Et toujours le même chantier...

CopeRnic

Categorie

1. Politique

date créée

9 décembre 2022